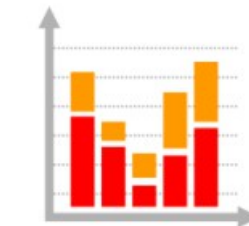
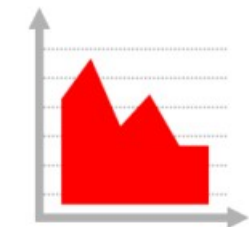
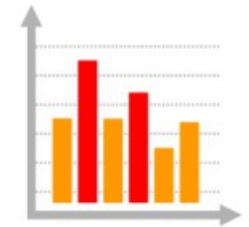
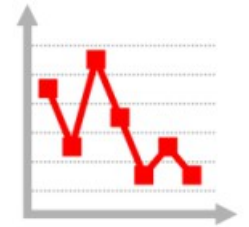


Enquêtes Patrimoine

**Présentation au CNIS
11 mai 2017**

Julie Labarthe
Division Revenus et patrimoine des ménages, Insee



Plan de la présentation

- Généralités sur l'enquête
- Diffusion de l'enquête 2014-15
- L'enquête 2017-18

Objectifs et contexte

- Objectifs :

- **décrire les actifs** financiers, immobiliers, professionnels et résiduel, **et l'endettement des ménages**
- Observer les **taux de détention**, la **distribution du patrimoine** et les facteurs explicatifs de la formation et de la transmission du patrimoine
- renseigner la partie française du *Household Finance and Consumption Survey* (**HFCS**), dispositif d'harmonisation des enquêtes Patrimoine piloté par la **Banque Centrale Européenne**

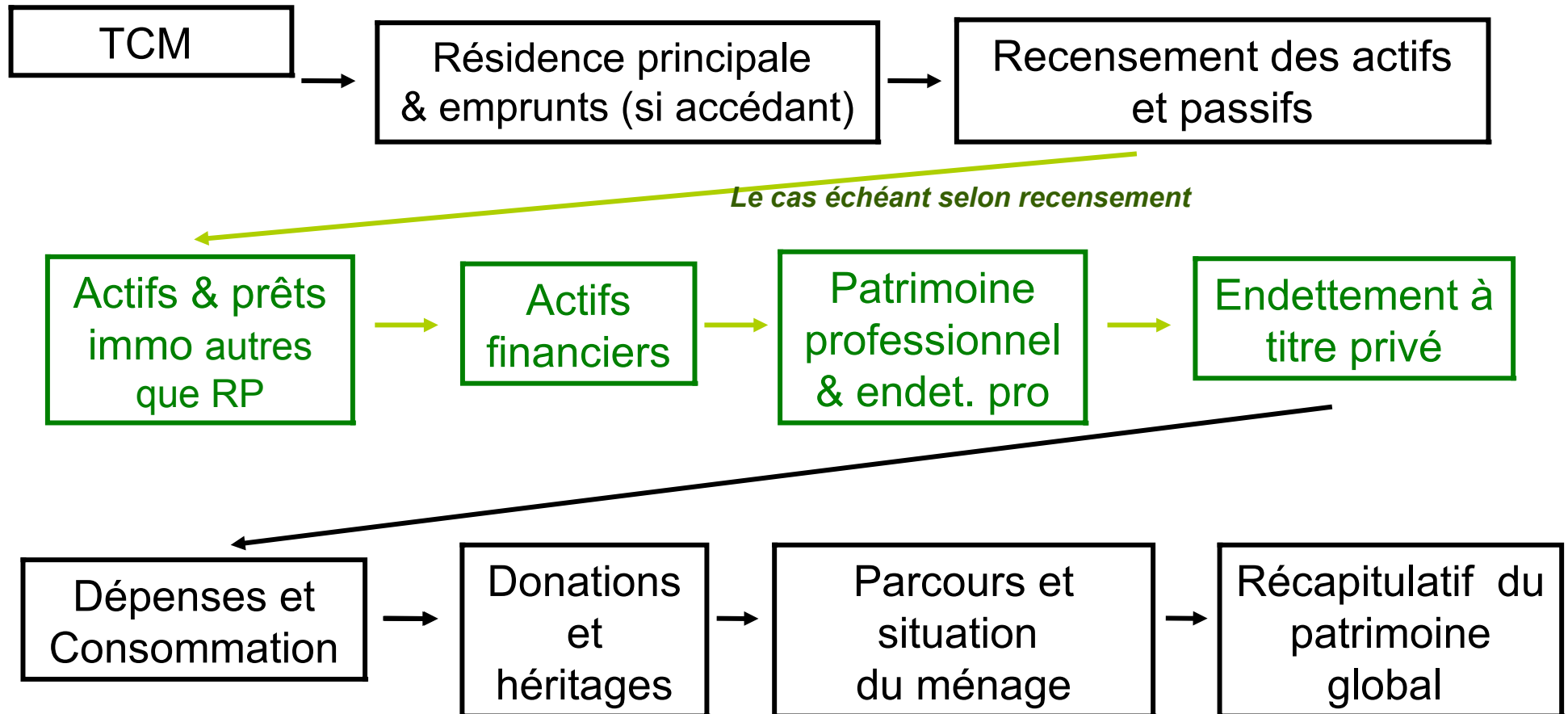
- Contexte :

- Enquêtes obligatoires tous les 6 ans depuis 1986, **tous les 3 ans** depuis 2014. Précédente vague « Patrimoine » en 2014-15.
- Changement de nom « Histoire de vie et patrimoine » pour l'enquête 2017-18.
- L'enquête 2017-18, comme les éditions 2009-10 et 2014-15, s'inscrit dans un **cadre européen** (partenariat Banque de France)

Pourquoi réaliser cette enquête ?

- **Sources administratives incomplètes** sur le sujet (*par ex. répartition par actif financier*)
- Collecte **d'éléments explicatifs**, de **dimensions non matérielles** du patrimoine : parcours scolaire, professionnel, famille, etc.
- **Demande** sociale forte.

Structure du questionnaire



L'enquête 2014-15

- Terrain en octobre 2014 - février 2015
- Champ : France entière
- 12 035 ménages répondants

- Un souci de continuité par rapport à l'édition précédente pour
 - permettre les analyses en évolution
 - avoir des délais de diffusion les plus courts possibles

- Un seul changement majeur :
 - Le patrimoine « résiduel » (hors immobilier, financier et professionnel) est mesuré plus précisément => Les comparaisons intertemporelles doivent porter sur le patrimoine « hors reste »

Diffusion de l'enquête Patrimoine 2014-15

- Publications Insee :

- *Insee Première* « Le patrimoine des ménages début 2015 » : publié en nov 2015
- *Vue d'ensemble Insee Références* : juin 2016
- *Insee Première* « Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement » : publié en nov 2016

- Publications partenaires

- Rapport de la BCE en décembre 2016

- Fichiers provisoires diffusés aux membres du groupe d'exploitation dès juin 2016

- Fichiers définitifs diffusés au centre Quêtelet en mai 2017



Le patrimoine des ménages début 2015
Repli des valeurs risquées au profit des produits sécurisés

Début 2015, 94 % des ménages vivant en France possèdent un patrimoine financier, immobilier ou professionnel. Près de six ménages sur dix déclarent au moins un actif financier autre qu'un compte-chèques et au moins un bien immobilier. Entre début 2010 et 2015, les ménages ont délaissé les valeurs mobilières au profit de placements financiers peu risqués. En particulier, la détention de livret A a fortement augmenté et, début 2015, 75 % des ménages en possèdent un. L'assurance-vie conforte également sa place parmi les produits privilégiés par les ménages : plus d'un tiers d'entre eux en sont détenteurs. Le Plan épargne logement reste de son attractivité, à la faveur d'une rémunération plus élevée que les livrets décaissés, si bien qu'un quart des ménages en possède un début 2015. La détention de biens immobiliers a également très légèrement progressé.

Rosalinda Coppola-Solotneff, Aline Ferrante, Maud Romani, division Revenus et Patrimoine des ménages, Insee

Début 2015, 93,8 % des ménages vivant en France possèdent au moins un actif financier (autre qu'un compte-chèques), possèdent en 2015 un portefeuille diversifié (actions, produits d'épargne-logement) et une désaffection pour le logement (autres que les placements risqués peuvent expliquer cette évolution).



Entre 2010 et 2015, les inégalités de patrimoine se réduisent légèrement

Début 2015, la moitié des ménages vivant en France déclare un patrimoine brut (définition) supérieur à 150 000 euros (hors 1). Les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine (DP) possèdent au moins 500 000 euros d'actifs, alors que les 10 % les plus modestes (DI) en détiennent au maximum « 100 000 euros, soit 139 fois moins. Les inégalités de patrimoine, soit, notamment, plus marquées que celles des revenus. À l'instar de ce qui est observé en 2014, le revenu mensuel des 10 % de ménages les plus modestes est 4,6 fois moins élevé que le revenu mensuel des 10 % les plus aisés. Les 10 % de ménages les mieux dotés concentrent 47 % de la masse de patrimoine brut de l'ensemble des ménages, soit plus de 10 fois plus que les 10 % de ménages les plus modestes. Les inégalités de patrimoine sont donc plus importantes que celles des revenus. La masse totale des revenus disponibles, en France, est de 1 150 milliards d'euros. Les 10 % les plus aisés en possèdent 47 %, soit 537 milliards d'euros. Les 10 % les plus modestes en possèdent 1 %, soit 11,5 milliards d'euros. Les inégalités de patrimoine sont donc plus importantes que celles des revenus. La masse totale des revenus disponibles, en France, est de 1 150 milliards d'euros. Les 10 % les plus aisés en possèdent 47 %, soit 537 milliards d'euros. Les 10 % les plus modestes en possèdent 1 %, soit 11,5 milliards d'euros.

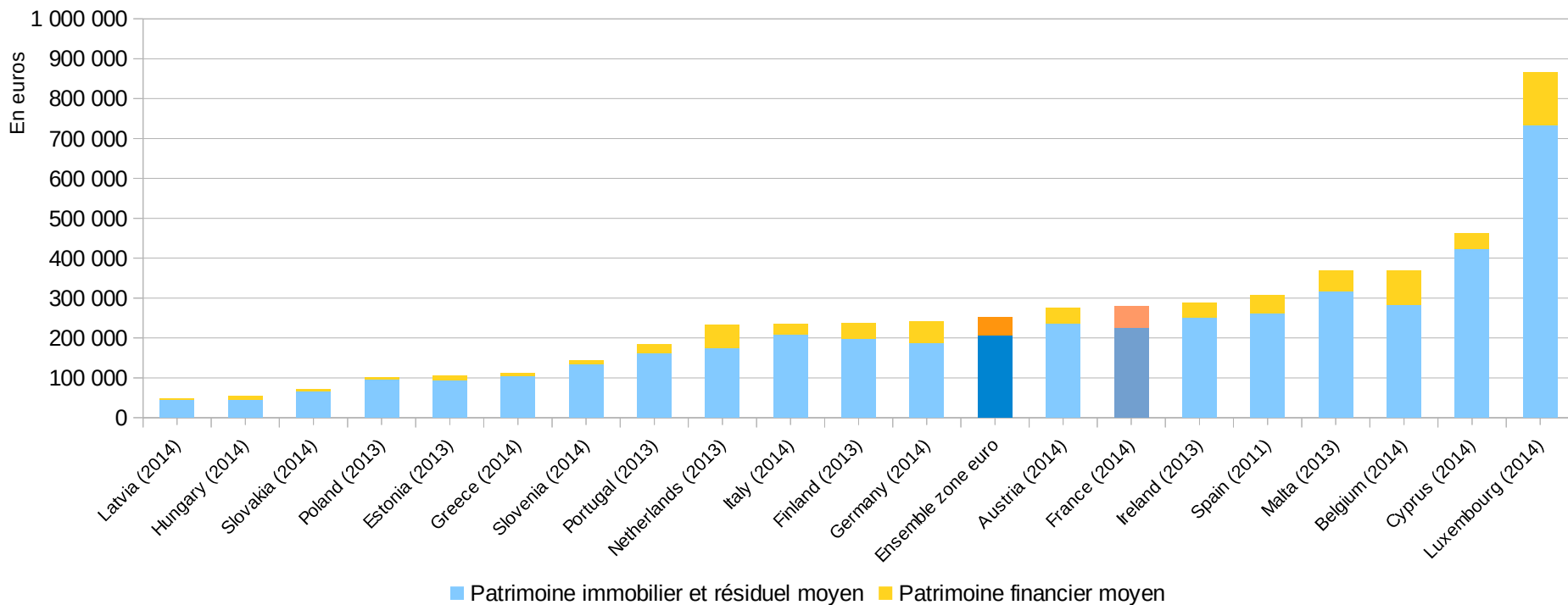
Aline Ferrante, David Guillot, Rosalinda Solotneff, division Revenus et patrimoine des ménages, Insee

Début 2015, la moitié des ménages vivant en France déclare un patrimoine brut (définition) supérieur à 150 000 euros (hors 1). Les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine (DP) possèdent au moins 500 000 euros d'actifs, alors que les 10 % les plus modestes (DI) en détiennent au maximum « 100 000 euros, soit 139 fois moins. Les inégalités de patrimoine, soit, notamment, plus marquées que celles des revenus. À l'instar de ce qui est observé en 2014, le revenu mensuel des 10 % de ménages les plus modestes est 4,6 fois moins élevé que le revenu mensuel des 10 % les plus aisés. Les 10 % de ménages les mieux dotés concentrent 47 % de la masse de patrimoine brut de l'ensemble des ménages, soit plus de 10 fois plus que les 10 % de ménages les plus modestes. Les inégalités de patrimoine sont donc plus importantes que celles des revenus. La masse totale des revenus disponibles, en France, est de 1 150 milliards d'euros. Les 10 % les plus aisés en possèdent 47 %, soit 537 milliards d'euros. Les 10 % les plus modestes en possèdent 1 %, soit 11,5 milliards d'euros.

La dimension européenne de l'enquête

- Résultat de l'enquête harmonisée européenne de 2014 :

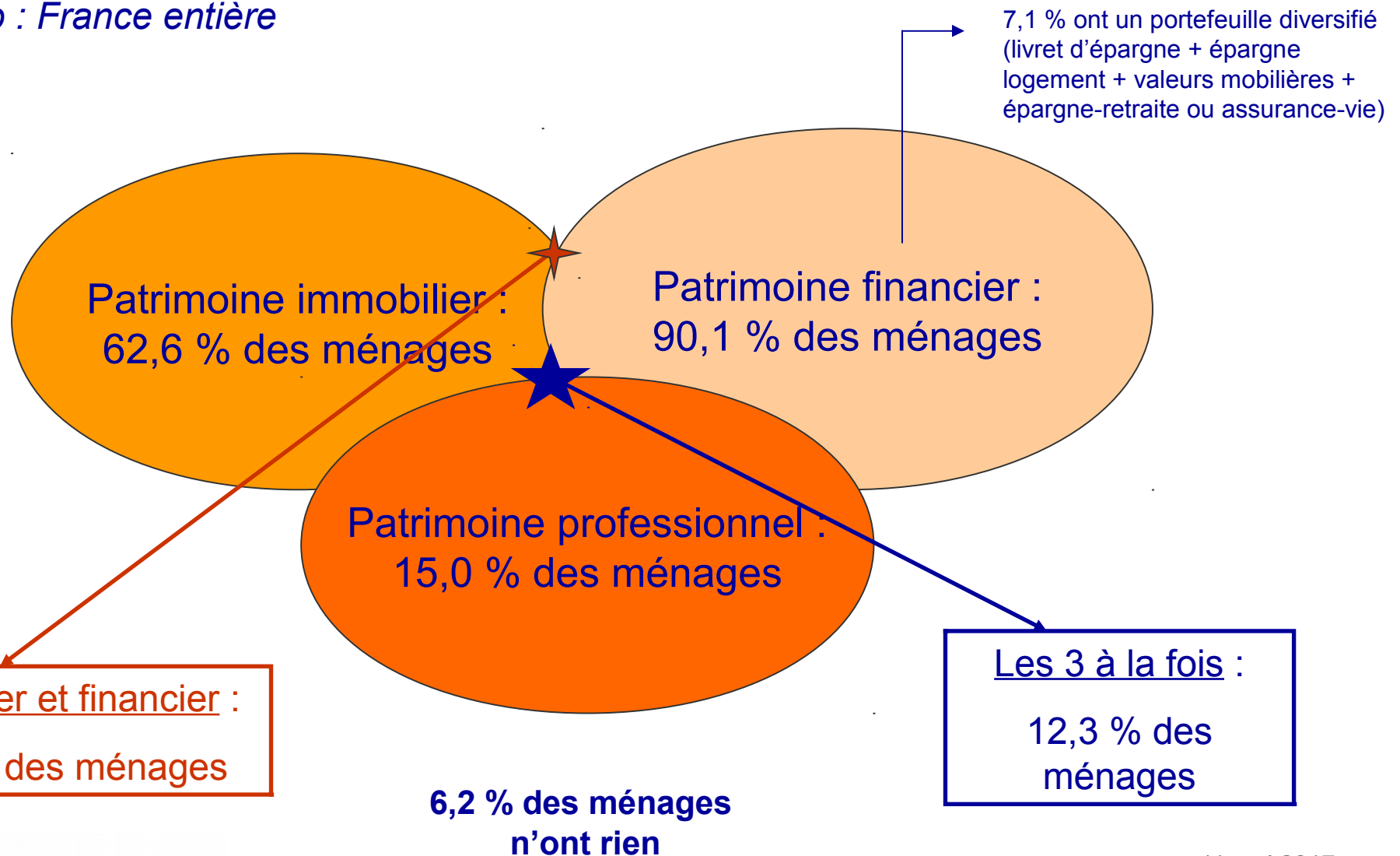
Patrimoine brut moyen par composante dans les pays de la zone euro



- Patrimoine brut moyen des ménages des pays de la zone euro
- Part du patrimoine financier par rapport au patrimoine immobilier et restant (véhicules, objets d'art etc).

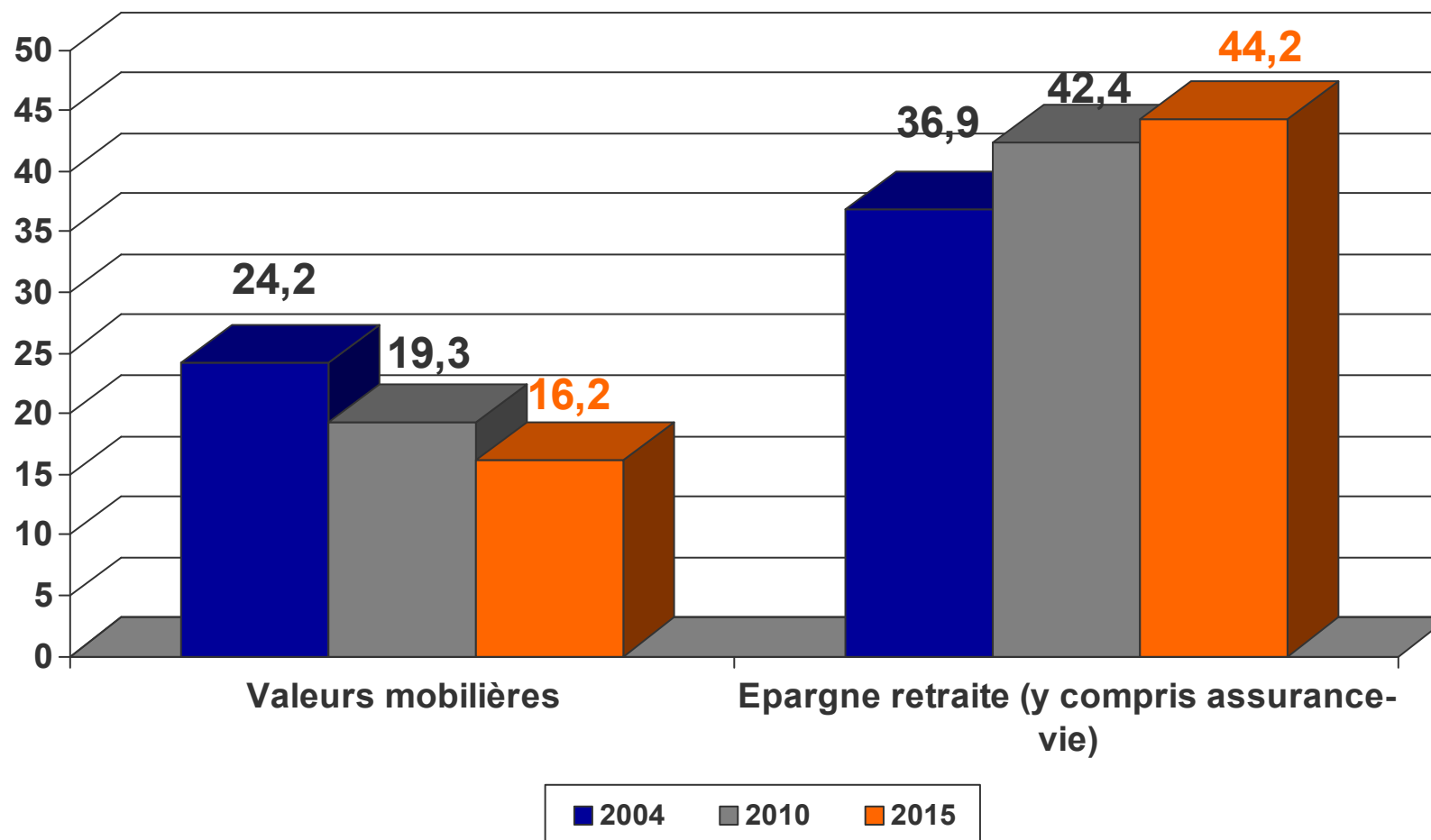
Premiers résultats de l'enquête 2014-15

Champ : France entière



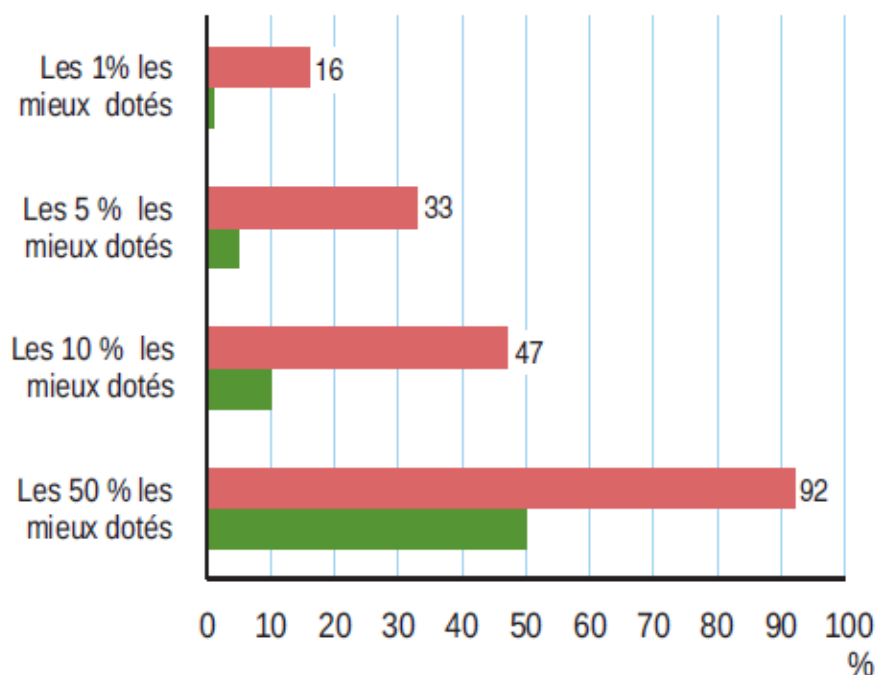
Des ménages toujours plus réticents à détenir des valeurs mobilières

Taux de détention (en %)



Premiers résultats de l'enquête 2014-15 (2)

2 Répartition de la masse totale de patrimoine brut entre les ménages début 2015



■ Part de la masse de patrimoine brut total détenue

■ Part dans l'ensemble des ménages

Lecture : début 2015, les 10 % de ménages les mieux dotés en patrimoine détiennent 47 % de la masse totale de patrimoine brut, tandis que le reste des ménages détient 53 % de la masse totale.

Champ : ménages ordinaires résidant en France, y compris DOM (hors Mayotte).

Source : Insee, enquête Patrimoine 2014-15.

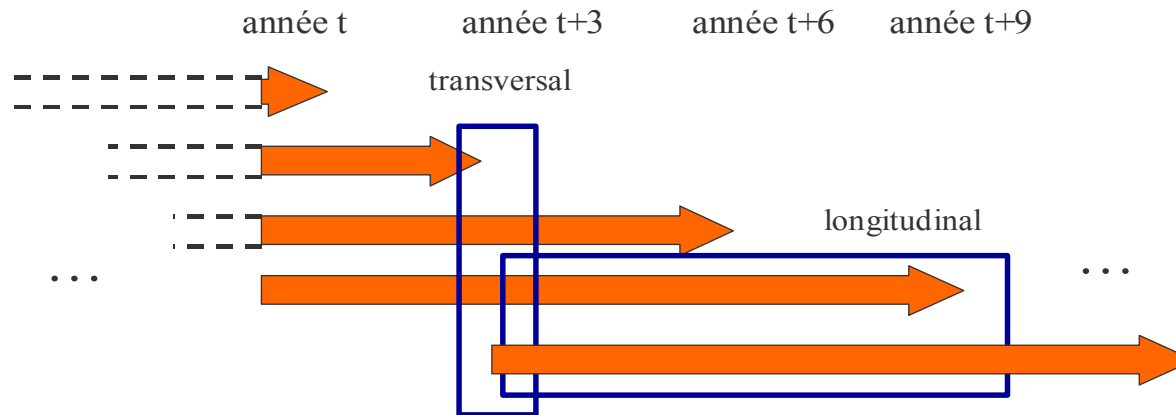
L'enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-18

- **Collecte fin 2017-début 2018 :**
 - **Premier test** : juin - juillet 2016
 - **Second test** : janvier – février 2017
- **Champ :**
 - **France entière**, ménages résidant en logement ordinaire
Base de sondage : taxe d'habitation
- **Première année d'interrogation en panel**
 - 6 000 ménages réinterrogés,
 - 15 000 ménages entrants, **sur-échantillonnage des hauts patrimoine**
- **Un questionnaire quasiment inchangé pour les entrants**

L'enquête Histoire de vie et Patrimoine 2017-18

Un panel rotatif sur 4 vagues : chaque individu est interrogé en face-à-face 4 fois, tous les 3 ans (suivi sur 10 ans).

Une enquête de suivi qui s'intercale entre chaque vague d'interrogation en face à face



Intérêt du panel rotatif : contrôle des caractéristiques inobservables, études des transitions, modèle de durée, tout en assurant une représentativité transversale

Pré-requis du panel : pouvoir assurer un suivi efficace des individus. Enquêtes de suivi annuelles intercalaires, par internet /papier pour faciliter la réinterrogation

Entrée dans le panel et suivi

En **première** interrogation : le ménage (budget séparé principal) est interrogé et l'ensemble des individus acquièrent le statut d'individus "panel"

En **réinterrogation** : les ménages comprenant au moins un individu panel sont réinterrogés, et tous les individus de ce ménage le sont

→ les enfants nés de mère panel sont aussi des individus panels

Informations récupérées lors des précédentes interrogations en face-à-face et éventuellement dans les enquêtes de suivi communiquées aux enquêteurs

Prise en compte en amont de la collecte en face-à-face des déménagements et des éclatements de ménages signalés durant les enquêtes de suivi

Calendrier de l'enquête 2017-18

- Septembre 2017- janvier 2018 : terrain
- Novembre 2018 : résultats sur la détention
- Avril 2019 : livraison des données à la BCE
- Novembre 2019 : résultats sur les montants
- Décembre 2019 : diffusion des fichiers détail aux chercheurs

Enquête Patrimoine 2017-18

Merci de votre attention